



Vous souhaitez investir dans l'avenir de votre enfant? Un plan d'épargne associé à des parts de fonds et complété d'éléments de sécurité est alors précisément ce qu'il faut à votre enfant et à vous.

PAX First Step

Plan d'épargne pour enfants – épargne et sécurité

Le tout premier sourire, les premiers mots, les premiers pas, le premier jour d'école. Le développement d'un enfant est fascinant. Assurer la sécurité de son évolution en vaut tout particulièrement la peine.

Investir dans le futur d'un enfant, c'est construire un pont vers l'avenir. Avec PAX First Step, vous permettez à votre enfant, votre petit-fils ou petite-fille, votre filleul ou filleulle de prendre le meilleur des départs dans une vie sans souci.

Le plan d'épargne associé à des fonds est une assurance constituant un capital incluant une couverture des risques autant pour l'enfant que pour la personne adulte coassurée. Il comble les lacunes financières qui peuvent parfois résulter d'un coup du sort (invalidité, décès).

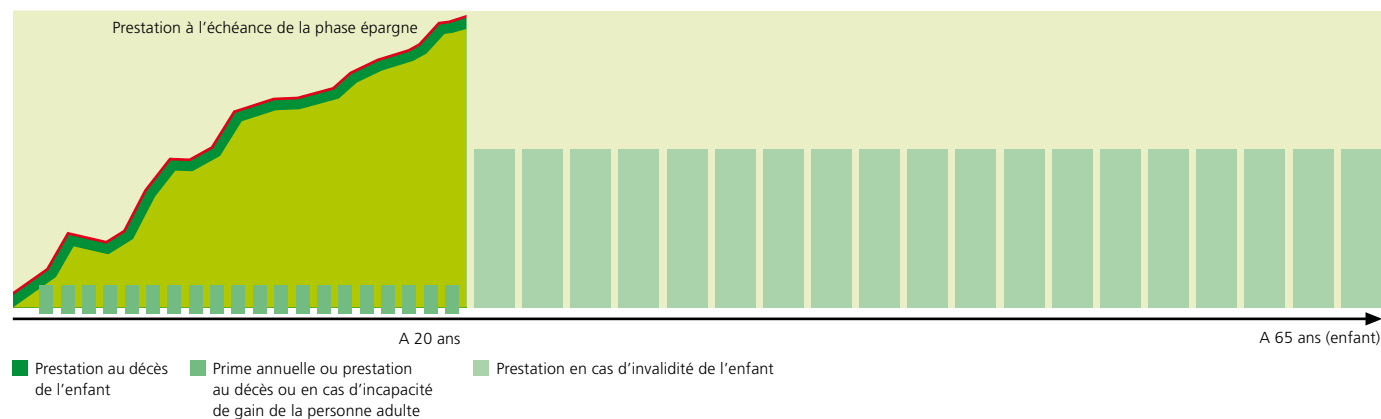
Contribuez au développement sans souci de votre enfant!

Vos avantages

- Epargne selon un plan défini associé à d'intéressantes opportunités de rendement sur les marchés boursiers
- Univers de fonds largement diversifié pour chaque stratégie de placement, y compris placements durables (investissement socialement responsable)
- Gestion de fortune professionnelle même pour les petits capitaux
- Atteinte de l'objectif d'épargne garantie grâce à l'exonération de primes
- Couverture du risque appropriée sur toute la durée d'assurance pour l'enfant comme pour l'adulte

PAX
ASSURANCES

Prestations et financement plans d'épargne associé à des parts de fonds



L'essentiel en bref

Définition	Plan d'épargne associé à des parts de fonds
Prestations	A l'échéance du contrat: avoir en parts de fonds Au décès de la personne adulte: exonération de primes immédiate
Prestations supplémentaires optionnelles	Enfant: rente en perspective en cas d'invalidité, se traduisant par une sécurité de la naissance à la retraite Personne adulte: exonération de primes, rente en cas d'incapacité de gain et capital ou rente au décès
Univers de fonds	Gamme de fonds diversifiée composée de nombreux fonds de placement et de portefeuilles de fonds gérés activement
Changement de placement	Possible à tout moment et gratuit
Variante de garantie	Combinaison entre sécurité et opportunités de rendement: variantes de produits avec possibilité de capital garanti en cas de vie
Flexibilité PAX	PAX-Cura: possibilité de suspensions des primes en cas de difficultés Versement anticipé: obtention de liquidités sans réduction de la couverture d'assurance
Financement	Primes périodiques
Avantages fiscaux	Le plan d'épargne pour enfants bénéficie d'avantages fiscaux: pas d'impôt sur le revenu à l'échéance de l'assurance

Votre atout en matière de prévoyance: PAX Assurances

En tant que société coopérative et assureur de longue tradition, la PAX est très attachée et dévouée à la Suisse et à ses habitants. Nos mots d'ordre sont sérieux, continuité et fiabilité.

- Société suisse à structure coopérative
- Les preneurs d'assurance sont également sociétaires de la PAX
- Dotation solide en capital au profit d'une rémunération du capital propre à long terme et d'une très bonne solvabilité
- Produits et prestations attrayants
- Conseils et service de grande qualité
- Service des prestations professionnel

Pour la prévoyance professionnelle et privée.

PAX, Société suisse d'assurance sur la vie SA
Aeschenplatz 13, case postale, 4002 Bâle
téléphone +41 61 277 66 66, téléfax +41 61 277 64 56
info@pax.ch, www.pax.ch

PAX
ASSURANCES